

Adresse de la société des Amis de la Constitution de 1793
d'Aiguillon (Lot-et-Garonne), lors de la séance du 29 brumaire an III
(19 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société des Amis de la Constitution de 1793 d'Aiguillon (Lot-et-Garonne), lors de la séance du 29 brumaire an III (19 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 378-379;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18363_t1_0378_0000_4

Fichier pdf généré le 04/10/2019

de toute espèce dont le seul interret est d'exercer exclusivement leurs brigandages et leurs spoliations sur l'homme vertueux pour les faire tourner à leur profit. Nous jurons de ne reconnoître pour mère chérie que la République une et indivisible et démocratique; de ne reconnoître pour centre d'unité, pour guide que la représentation nationale et ses sages décrets.

Les membres composant le conseil général de la commune de Mouzon, Ardennes.

SAPART, *maire*, COURTOIS, *agent national*
et 14 autres signatures.

Nos collègues Warroquier et Mangin, officiers de santé mis en réquisition pour les armées et les hopitaux militaires, depuis leur installation, sont absents.

m

[*La municipalité et les membres du conseil général de la commune de Revel à la Convention nationale, le 6 brumaire an III*] (16)

Mort aux tyrans, République française,
paix aux peuples, Liberté, Égalité,
Justice, Vertu.

Représentants du peuple,

Le conseil général de la commune de Revel pénétré des vrais principes développés dans votre adresse au peuple français, voie avec reconnaissance que vous vous occupés sans relâche du bonheur du peuple qui vous a remis ses intérêts.

Quelle victoire n'avez vous pas remporté sur les ennemis du dehors, en annonçant que c'est en vain que ceux de l'intérieur compteroient sur les effets du crime? ne souffrez plus qu'il s'élève aucune puissance intermédiaire entre le peuple et vous. Nous ne voulons qu'un centre commun, ci ce centre est la Convention.

Citoyens Représentants, aneantissez les continuateurs de Robespierre, destructeurs du genre humain; ces cannibales, sans moeurs et sans loy, machinent la perte de tous les vrais républicains, qu'ils trouvent dans le gouvernement révolutionnaire que vous avez maintenu la peine qu'ils méritent. Plus de terreur, c'est l'arme des tyrans que l'innocent soit sauvé et que le coupable meure et alors dégagés des vagues dénonciations, armes de la division et seule ressource des tyrans coalisés, le calme et l'union seront rétablis, et leurs efforts deviennent impuissants.

Législateurs, continuez vos travaux, affermissiez la République, consolidez son bonheur et vous aurez de nouveau droits à la reconnaissance du peuple.

Vive la justice, vive la concorde, vive la Convention.

MELIER, *maire et 16 autres signatures*
dont 6 d'officiers municipaux et 3 de notables.

n

[*La société des Amis de la Constitution de 1793 séante à Aiguillon à la Convention nationale, séance du 2 brumaire an III*] (17)

Citoyens Représentants,

S'il est doux pour les représentants d'un grand peuple d'avoir pulvérisés les factions qui déchiraient la République et d'avoir solennellement proclamé les principes qui doivent former la baze immuable du gouvernement, il est plus satisfaisant encore pour une société populaire, de retrouver l'expression de ses vœux et de ses sentiments dans l'exposition de ceux que la Convention nationale vient de mettre au grand jour.

Oui, Citoyens votre adresse au peuple français du 18 vendémiaire a rempli nos coeurs d'une délicieuse ivresse, qu'elle n'a pas été notre satisfaction d'y voir tracer à chaque ligne les grandes vérités politiques sur lesquelles repose tout l'édifice de l'ordre social, d'y voir consigner les principes que nous avons toujours professés, et que l'intrigue d'une société populaire voisine de la notre (de Tonneins) dominée alors par des scélérats vendus à toutes les factions, n'ont pu nous faire perdre de vue un seul instant le premier échelon pour parvenir à la tyrannie est de préparer le peuple à l'ignorance en lui persuadant de regarder comme suspects les citoyens dont les lumières peuvent l'éclairer sur ses droits; un des moyens le plus efficace pour s'y maintenir est de substituer les vices aux vertus parce que l'homme vicieux n'a rien qui lui répugne tandis que l'homme vertueux au contraire confond par sa seule présence l'intrigue le vice et l'hipocrisie.

C'est ainsi qu'en agissaient dans ce département les ramifications de la faction que vous avez terrassée; aussi quels puissants motifs n'avons nous pas de nous glorifier d'avoir en à souffrir toutes les persécutions de la calomnie pour avoir constamment voulu soutenir les principes; d'avoir opposé la fermeté et le refus aux adresses incendiaires qui demandaient impérieusement la proscription des meilleurs et des plus lumineux patriotes de notre société?

C'est dans ce moment surtout, que nous sentons combien il était nécessaire, de rallier aux vrais principes les patriotes désespérés et horrifiés par la terreur et leur faire connaître que leurs vertus de républicains n'avaient pu être transformées en vices, que par ces patriotes exclusifs, ces hommes outrés, enrichis par la révolution, redoutant l'action de la justice et comptant trouver leur salut dans la confusion et l'anarchie, vous avez dignement rempli la tâche, citoyens représentants, grâces immortelles vous en soient rendus : ce département regarde comme une récompense de son dévouement à la Convention nationale et aux loix, la mission du représentant Ysabeau, constamment attaché aux vrais principes, il a su dégager du reste de compression qu'ils éprouvaient encore avant son arrivée. La

(16) C 324, pl. 1400, p. 17.

(17) C 326, pl. 1422, p. 13.

liberté de publier et d'écrire si nécessaire au maintien de la République devenait un motif de proscription à l'égard de ceux qui croyaient avec raison qu'on ne pouvait les dépouiller de ce droit imprescriptible et sacré.

C'est avec force que nous vous demandons la liberté indéfinie de la presse, elle ne peut entraîner aucun inconvénient, parce que l'opinion toujours juste du peuple saura distinguer (*illisible*) d'avec l'écrivain patriote, libre désormais des entraves qu'elle avait à surmonter, et des obstacles qu'elle avait devier. La société populaire d'Aiguillon, ne cessera de se montrer l'amie des loix émanées de la Convention nationale, l'ennemie irréconciliable de la tyrannie sous quelque forme qu'elle puisse se montrer et si contre toute attente quelque nouveau conspirateur du premier ordre avait encore attenté à la souveraineté du peuple, des poignards aigus se forgeraient publiquement dans cette enceinte pour percer le nouveau tiran.

Délibéré le 2 brumaire l'an 3^e de la République une, indivisible.

Suivent 63 signatures.

o

[*La société des Défenseurs des Droits de l'Homme, séante à Angers, à la Convention nationale, le 12 brumaire an III*] (18)

La liberté ou la mort.
Périssent les hommes de sang.

Citoyens Représentans,

L'aurore du plus beau jour vient donc enfin de luire à nos yeux, nos coeurs depuis longtemps en hatoient la venue. Le regne des crimes est passé, celui des vertus lui succède. Nos regards se fixent avec un enthousiasme respectueux sur la Représentation nationale.

Votre adresse au peuple françois a été lue dans cette enceinte. Elle a été couverte d'applaudissemens, nous y avons reconnu les vrais principes qui doivent diriger des hommes libres.

Votre décret sur les soixante-quatorze membres détenus atteste que la justice est enfin véritablement à l'ordre du jour, nos idées péniblement suspendues vont enfin être fixées.

Votre decret sur les sociétés populaires mérite toute notre reconnaissance, vous y rendez un grand hommage à la souveraineté du peuple. Vous prouvez que le peuple ne reside pas dans une société individuelle, mais dans toutes les sociétés de la République reunis à la Convention.

Nous (19) ne connoissons que la Représentation nationale seul point de ralliement de tout homme libre.

GUILLONNEAU, *instituteur*
et 50 autres signatures.

(18) C 326, pl. 1422, p. 14.

(19) Une partie de la phrase a été raturée : « *Nous ne connoissons ni Montagne, ni Marais* ».

p

[*La société populaire de Bolbec à la Convention nationale, en séance publique le 14 brumaire an III*] (20)

Liberté, Égalité.

Citoyens Représentans,

Après avoir renversé d'une main vigoureuse la tyrannie, après avoir précipité les tyrans qui, sous un joug de fer et au milieu d'un fleuve de sang, voulaient asservir la nation, il s'en était réservé de l'éclairer sur les dangers qu'elle a couru, de la prémunir contre ces hommes pervers, qui, sous le masque du patriotisme, ou de la vertu, ne cherchent qu'à dominer : vous venés de le faire par votre sublime adresse.

Graces vous en soient rendues ! c'est le voeu de notre société. Le peuple françois attend de vous son bonheur ; il vous a chargé de le faire : consolidés votre ouvrage, par la destruction des tyrannies particulières, des usurpateurs de la souveraineté nationale.

Nous voulons tous vivre libres, sous le régime des loix, sous l'égide de la justice et de la vertu : nos fils, nos frères, nos amis combattent au delà des frontières les ennemis étrangers ; nous constamment attachés à nos Représentans, nous mettons notre gloire à combattre avec ceux de l'intérieur et notre mot d'ordre sera toujours *Vive la République, Vive la Convention nationale.* En séance publique, le quartidi de la 2^e décade de brumaire, l'an 3^e de la République une et indivisible.

THEVENIN, *président*
et 121 autres signatures.

q

[*La société populaire de Lacaune à la Convention nationale, le 27 vendémiaire an III*] (21)

Liberté, Égalité, Fraternité.

Citoyens Représentans,

Les principes salutaires que vous manifestés si bien dans votre adresse au peuple françois, ont excité parmi nous les sentimens de la plus vive reconnaissance : il est donc vrai que le vaisseau de la République tant de fois battu par la tempête, touche déjà le rivage ! Malheur aux continuateurs de Robespierre, aux émissaires de nos ennemis du dehors qui forment leur escorte à tous les scelerats ennemis du genre humain qui ont répandu un voile funèbre sur la révolution, qu'ils vouloient deshonnorer aux yeux de l'europe ! Le peuple est là avec sa massue, comme hercule, pour terrasser ces monstres. Que la terreur qu'ils n'avoient ima-

(20) C 326, pl. 1422, p. 16.

(21) C 326, pl. 1422, p. 18.